

Baccalauréat général



Objectifs de la formation

Le bac général scientifique mis en œuvre à Vesoul Agrocampus vise à apporter le corpus scientifique nécessaire pour préparer à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur long (*classes prépa, écoles d'ingénieurs avec prépa intégrée ou université*) ou court (BTS, DUT).

Conditions d'admission

Admission après une 2nde générale et technologique avec un avis favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Le bac général est une formation exigeante où l'élève doit :

- ✓ être capable de s'impliquer fortement,
- ✓ posséder un bon niveau de connaissances générales.

Organisation de la formation

La formation est organisée autour d'enseignements communs, de spécialité et optionnels.

La caractéristique du bac général de Vesoul Agrocampus est qu'il propose un enseignement de spécialité en Biologie-Ecologie. La formation est axée sur l'étude du vivant.

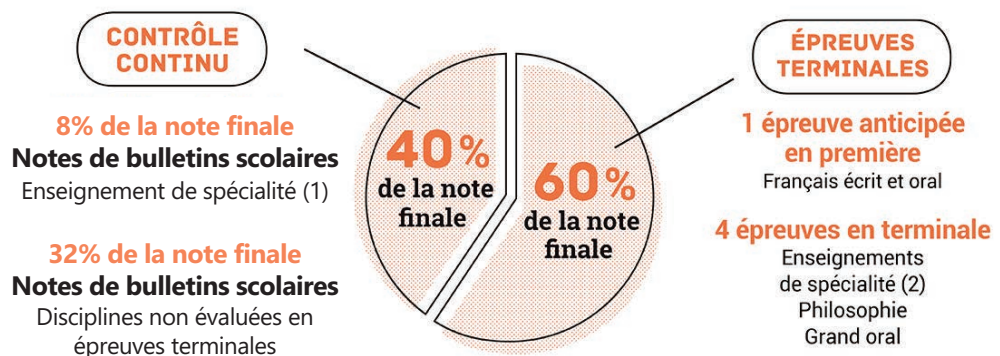
Poursuite d'études

L'obtention du bac général permet une poursuite d'études :

- ✓ Aussi bien dans l'enseignement supérieur court (*BTSA, BTS, DUT*)
- ✓ Que dans l'enseignement supérieur long (*classes préparatoires, écoles d'ingénieurs avec prépa intégrée, université, PACES...*)

Formation par
voie scolaire

Modalités d'évaluation - Obtention du diplôme



LEGTA
Etienne Munier

16, rue E. Belin
B.P. 363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 30

legta.vesoul@educagri.fr

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

www.vesoul-agrocampus.fr

Baccalauréat général

Répartition horaire hebdomadaire



Formation par
voie scolaire

Enseignements communs	1 ^{ère}	Terminale
Français	4 h00	
Philosophie		4h00
Histoire-Géographie	3h00	3h00
Langues vivantes A et B (<i>enveloppe globalisée</i>)	4h30	4h00
Education Physique et Sportive	2h00	2h00
Enseignements scientifiques	2h00	2h00
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
Enseignements de Spécialité		
Biologie-Ecologie	4h00	
Physique-Chimie	4h00	
Mathématiques	4h00	
Au choix une doublette en Terminale parmi :		
Biologie-Ecologie et Physique-Chimie		6h00 + 6h00
Physique-chimie et Mathématiques		6h00 + 6h00
Enseignements optionnels		
En 1^{ère}, 1 enseignement optionnel parmi :		
Education Physique et Sportive	3h00	
Hippologie et équitation	3h00	
Agronomie-Economie-Territoires (sous réserve d'effectif suffisant)	3h00	
En terminale, poursuite de l'enseignement optionnel choisi en 1^{ère} + un deuxième enseignement optionnel :		
Mathématiques complémentaires pour les élèves ne choisissant pas en terminale l'enseignement de spécialité Mathématiques		3h00
Autres enseignements		
Vie de classe		10h/an
Accompagnement personnalisé (<i>dont aide à l'orientation</i>)		2h00
Unité citoyenne		

LEGTA
Etienne Munier

16, rue E. Belin
B.P. 363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 30

legta.vesoul@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Mise à jour : 01-mars-2022